

CALENDRIER DU MOIS DE JUILLET

du 30/06 au 02/07	Événement vélo "Les Copains-Cyfac" (au départ d'Ambert) avec passage sur la commune de Craponne. http://www.cyclolescopains.fr .
Jusqu'au 09/07	National Tennis Cup. Renseignements tennis club : 06 89 07 01 33.
Jusqu'au 22/07	Expo à la médiathèque sur le thème du jazz.
1	Ouverture de la piscine
1	Jouer, partager en famille avec le Cyprès ! Enfants de 3 à 11 ans, pique-nique suivi d'une activité, sur inscription (04 71 03 30 85). Participation libre.
Le 1, 8, 15, 22, 29	Ouverture de la vesti-boutique de la Croix Rouge de 9h à 12h, rue du Commerce
Le 5, 12, 19 et 26	Concours de pétanque au stade, ouvert à tous : inscriptions à 20h. 3 € par joueur
7	A 18 h 30 à la Grenette, conférence "Jazz : une histoire, un langage" par B. Suchel. Entrée libre.
7	Permanence de l'UFC Que choisir de 8h30 à 12h.
Le 8, 14, 15, 21, 22 et 29	Bric à brac du Secours Catholique au 35 bd du Nord, de 9h à 12h.
9 et 23	Le jardin partagé "les Pa'Potagers" au lotissement la Ratille, de 14h à 17h, avec Fausse Note. Renseignements : 06 74 51 65 70 ou 06 51 85 67 92
13 et 14	Bals des pompiers à la caserne gratuits et ouverts à tous.
14	11h30 défilé des anciens d'Afrique du Nord du canton à ; à 19h à la caserne repas adulte 12€, enfant 8€. A 22h, retraite aux flambeaux suivie du feu d'artifice.
14	Concours officiel de pétanque réservé aux licenciés, au stade de la prairie, inscriptions 5 € par joueur à partir de 14h, début des parties 14h30
Du 14 au 30	Tournoi open de tennis et plus de 35 ans au stade municipal. Double mixte, double messieurs et double dames. Inscriptions au 06 89 07 01 33.
15	Concours de pétanque des Amis de Baissac, à partir de 14h à Baissac.
Le 16, 23 et 30	Apéritif-dégustation de produits du terroir de 11h30 à 12h30 devant le Bureau d'Information Touristique (place du For).
17 au 23	Mémoires sur Arzon : voir article
Le 18 et 25	Venez découvrir le savoir-faire de nos dentellières, de 14h30 à 16h30 au Bureau d'Information Touristique.
20	En prélude aux Mémoires sur Arzon, concert gratuit de musique de chambre à 18h sur la place du For
21	Brocante professionnelle et vide-greniers des habitants toute la journée, organisés par Collector63. Inscription à retirer au Bureau d'Information Touristique.
26	Chi-Gong et Tai-Chi de 9h à 10h15, dans le jardin public pour tous. Participation libre.
du 26 au 30	Festival Off : Repas/concert, soirée CD/grillades, concerts, animations, structures gonflables pour enfants, maquillage enfants gratuits. Renseignements carofestivaloff@hotmail.fr
Du 28 au 30	30ème Festival de musique country rendez-vous. Concerts vendredi à partir de 19h, samedi à partir de 17h15 et dimanche à partir de 15h. Renseignements 04 71 03 25 52

31	Spectacle de guignol "Le roi de la Jungle", à 15h30, à la Grenette. Tarif : 6 € pour tous, dès 2 ans.
31	parcours de découverte avec la Société d'Histoire. Infos au 04 71 03 60 05.
Jusqu'au 08/09	Concours photo « Les champignons de notre région ». Rens. : Bureau d'Information Touristique.
Jusqu'au 30/09	Invités d'honneur à la Galerie Mikaleff : Henri Hellmuth (peinture) et Alain Bajas (photographie).
Jusqu'au 15/10	Exposition à la Maison d'Assemblée de Baissac : Lumière, éclairage...Coordonnées sur place.

Pour recevoir l'écho par mail - Inscription sur craponnesurarzon@wanadoo.fr

Plus d'informations (Tarifs ou horaires) auprès du Bureau d'Information Touristique de Craponne (BIT) : 04 71 03 23 14 ou craponne@ot-lepuyvelay.fr

MELODIES SUR ARZON

L'Association Artistique et Culturelle de Craponne propose la 12^{ème} édition des Mémoires sur Arzon qui auront lieu du 17 au 23 juillet.

Le vendredi 21 à partir de 9 h, il sera possible d'assister (gratuitement) à un moment musical de piano, donné par la master classe, formée de plusieurs jeunes artistes de 15 à 25 ans, de très bon niveau. L'association fait appel aux habitants du secteur pour héberger un ou plusieurs de ces jeunes.

Puis à 20 h 30 un concert des professeurs du stage de musique de chambre sera suivi d'un cocktail offert aux spectateurs.

Le samedi 22, à 18 h, récital de piano par Clare Hammond, jeune pianiste anglaise. A 20 h, concert lyrique. Après « la Flûte Enchantée », « Carmen » et les « Noces de Figaro », l'opéra présenté cette année, « Così Fan Tutte », est un chef d'œuvre de Mozart. « La colonie chantante » composée d'enfants de 7 à 14 ans, accompagnera les 6 solistes de l'Académie d'opéra d'Amsterdam. Le chef de chant Thomas Tacquet-Fabre, Marguerite Mousset, metteur en scène, Clément Dionet, soliste et directeur artistique seront leurs maîtres d'apprentissage. Ces enfants seront pris en charge pendant une semaine par le Centre Social Cyprès. Des échanges entre artistes et spectateurs se feront autour d'un buffet.

Dimanche 23 à 14h un concert des élèves du stage de musique de chambre sera offert, à la chapelle des pénitents. Les enfants se rendront à l'EHPAD présenter leur savoir-faire aux résidents.

Renseignements ou inscriptions à la master classe et à la colonie chantante auprès de M. Pierre Petit : 06.82.39.25.28 Mme Sarazin : 06.82.82.12.04. pasunnom@orange.fr
Réservation des places au bureau d'information touristique : 04.71.03.23.14.

Site internet : www.melodies-sur-arzon-64.websself.net

Page Facebook : Mémoires sur Arzon



L'ECHO

Directeur de Publication : Commission Extra-Municipale - Mairie de CRAPONNE-SUR-ARZON
www.craponnesurarzon.fr - Facebook : mairie craponne sur arzon
IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



N°36 - juillet 2017



PISCINE

La piscine est ouverte du 28 juin au 3 septembre de 11h à 19h (même les jours fériés).

OPERATION COIN DE NATURE DANS NOS ECOLES

L'opération « 10.000 coins nature dans les écoles et les collèges », destinée à permettre aux élèves de nouer un lien direct avec la nature, encourage divers projets à vocation écologique. Les écoles publiques et privées de Craponne ont ainsi déposé un projet qui leur a permis d'obtenir une subvention de 500 Euros du Ministère de l'environnement pour le mettre en place. L'école publique maternelle s'est dotée d'un carré potager qui accueillera chaque année de petites pousses et petits fruits plantés par les enfants. Des ateliers seront proposés pour sensibiliser au tri des déchets (compostage, tri...). L'école privée quant à elle, complètera le jardin mis en place en 2016 avec l'acquisition d'un poulailler, d'un composteur et d'un hôtel à insectes.



CITOYENNETE



LES CROTTES C'EST DANS LE SAC

La commune a placé des équipements pour la distribution de sacs destinés à recueillir les déjections canines. Depuis un certain temps quelqu'un en centre-bourg se charge de mettre en place des sacs à destination des propriétaires de chiens. Cette personne ne s'est pas fait connaître mais qu'elle soit remerciée pour cette initiative citoyenne.

Pour la propreté de la ville, merci à tous les propriétaires de chiens de ramasser les déjections.

NOUVEAU LOGO

Les internautes ont été sollicités pour participer au choix d'un nouveau logo pour la Commune. Le projet devait comporter une image forte et dynamique, avec le slogan « Une ville à la campagne ». Ce travail a été confié à la plateforme @CREADS qui a fourni de nombreuses propositions.

Le choix définitif s'est fait en fonction des différents votes : élus, agents, commission extra-municipale, internautes.

Le blason de la commune n'est pas pour autant évincé puisqu'il sera toujours utilisé sur plusieurs documents de communication.



ADHESION AUX COMMUNES FORESTIERES



Avec ses 796 ha boisés (soit 24 % du territoire communal), la commune de Craponne vient d'adhérer au réseau des communes forestières. Ce réseau national a pour mission d'améliorer, développer et valoriser le patrimoine forestier des collectivités pour promouvoir et placer la forêt au cœur du développement local.

En février dernier, la commune de Craponne est intervenue dans le cadre des rencontres nationales des territoires forestiers à Montrond-les-Bains pour partager son expérience et ses projets en faveur de la filière bois local. La Commune et la Communauté d'Agglomération du Puy mettent à présent l'accent sur la valorisation de cette ressource dans les différents projets qu'elles portent : la construction de la Maison de Santé, l'aménagement urbain avec les jeux pour enfants, les bordures de route et le tourisme avec un projet en cours d'équipement de sentiers de randonnée.

TRAVAUX ROUTE DE RETOURNAC (RD9)

Dans le cadre de la mise en séparatif des réseaux secs (télécommunication) et humides (eaux et assainissement), des travaux vont avoir lieu route de Returnac à partir de début juillet. Durant cette période, la circulation des véhicules lourds et légers sera modifiée. Des itinéraires de déviation seront mis en place par la commune sur son territoire et par le Conseil Départemental sur les Routes Départementales extérieures en amont des travaux.



Nous connaissons tous notre Hôpital de Proximité qu'est le Centre Hospitalier du Pays de Craponne, rue de la Ratille. Pour bien comprendre le fonctionnement de cet établissement nous avons rencontré 3 acteurs importants dans la gestion de ce site. M. BONTE, Directeur Délégué de Site, Dr PIROUX, Médecin coordinateur et Président de la Commission Médicale d'Établissement et M. BEYSSAC, Président du Conseil de Surveillance et Représentant des Usagers.



Si l'on devait définir cet établissement si cher à notre territoire, par un slogan, ce serait peut-être Proximité et humanité des prises en charge

• **M. BONTE parlez-nous de notre hôpital et de ce que l'on peut en attendre...**

Le Centre Hospitalier du Pays de Craponne sur Arzon est un Centre Hospitalier de proximité qui permet de répondre aux besoins de santé de la population du plateau de Craponne et ses environs.

• **Pouvez-vous nous détailler les différents services que l'on peut y trouver ?**

L'établissement dispose d'un service de médecine polyvalente de 21 lits qui prend en charge l'ensemble des pathologies ne nécessitant pas un plateau technique complexe.

Le secteur sanitaire propose divers soins et traitements. Divers professionnels y interviennent (médecins, kinés, infirmières, aides-soignantes, psychologues...).

Le service s'appuie sur une pharmacie à usage interne, un service de télé-médecine et des consultations avancées (douleur, addictologie, diététique). »

Par ailleurs, un partenariat existe avec l'association AQS43500 qui gère le cabinet médical de garde situé dans les locaux du Centre Hospitalier. Cette permanence médicale assure la continuité des soins hospitaliers et de territoire y compris en « nuit profonde ».

En cas de besoin, le Centre Hospitalier peut s'appuyer sur ses nombreux partenariats notamment dans le cadre de conventions avec le Centre Hospitalier Emile ROUX(CHER).

Il comprend également un secteur médico-social accueillant des personnes âgées dépendantes et un Pôle Alzheimer qui propose une prise en charge adaptée aux divers stades de la maladie.

• **Cela se traduit comment ?**

En début d'évolution de la maladie, un accueil de jour de 6 places reçoit les usagers de 9h00 à 16h00.

L'établissement bénéficie également d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) pour les résidents avec des troubles modérés. Pour les stades plus avancés de la maladie, nous avons une Unité d'Hébergement Renforcée (UHR).

• **Dr PIROUX, pensez-vous, vous aussi, que le territoire du Pays de Craponne possède là un établissement adapté aux besoins ?**

Cet établissement est tout à fait adapté à la prise en charge de nos patients. Grâce à un personnel compétent, très bien formé et extrêmement dévoué, une prise en charge individualisée est proposée. La proximité de l'entourage familial et des amis permet d'éviter un déracinement du patient, source de dégradation cognitive. Le suivi de celui-ci est effectué par son médecin habituel mais aussi son kinésithérapeute et autres intervenants.

Nous pouvons réaliser des bilans simples, mais aussi grâce aux plateaux techniques des cabinets privés et des hôpitaux du Puy en Velay, des diagnostics plus complexes. Cette proximité est un élément essentiel de la prise en charge des malades en soins palliatifs. Dans ces situations la possibilité pour la famille d'être présente jusqu'à la fin est en adéquation totale avec notre éthique de prise en charge du patient jusqu'au bout de son existence.

• **Docteur, cet ensemble est-il un outil complémentaire à votre activité de "médecin de famille" ?**

L'hôpital de proximité est un outil extraordinaire pour la prise en charge et le suivi du patient au plus près de son lieu de vie. Cette activité hospitalière permet de réaliser des bilans, mais aussi de soigner des patients donc tout à fait complémentaire d'une activité libérale de médecin généraliste car dans la continuité de la prise en charge globale. Elle semble tout à fait naturelle pour le soigné et il est fort dommage que nos tutelles sanitaires ne prennent pas cela en compte, préférant une vision comptable et économique à une vision humaine et inspirée par la logique. Cette vision est de plus source d'économie pour notre système de santé contrairement à ce que l'on essaie de faire croire à nos concitoyens.

• **Souvent des familles demandent le retour à Craponne de leur parent hospitalisé au CHER, sans succès. Un patient hospitalisé à Emile Roux et ne suivant pas un traitement trop lourd peut-il exiger un retour sur notre hôpital de Craponne avec l'accord de son médecin traitant?**

Oui c'est possible. Il faut se poser la question : peut-on justifier de garder un patient toute une nuit, voire plus, dans un service d'urgence et un hôpital départemental surchargé au lieu de le placer à l'hôpital de Craponne sur une place disponible ? Comment peut-on expliquer qu'un patient, alors qu'il peut recevoir des soins strictement identiques chez nous, soit obligatoirement hospitalisé dans un service au Puy et que son conjoint âgé ne puisse aller le voir n'ayant pas de moyen de locomotion. Cette situation risque d'aggraver la perte de ses repères.

Nos moyens humains et matériels conséquents permettent d'apporter des soins de qualité. En fonction des situations. Bien évidemment, l'hôpital de Craponne n'est pas à la même hauteur qu'un CHRU (Centre Hospitalier Régional Universitaire) et c'est pour cette raison qu'une collaboration étroite avec l'hôpital du Puy et les CHRU de Clermont Fd et de St Etienne est menée pour assurer la meilleure prise en charge du patient.

• **M. BEYSSAC partagez-vous tout ce qui est dit dans ce sujet ?**

Ce qui est dit me semble bien correspondre à ce que je vois lors de mes passages au sein de l'établissement et aussi au travers du Conseil de Surveillance. Un établissement moderne, adapté au besoin du territoire, un personnel extraordinairement dévoué et compétent, une proximité des familles, de vraies possibilités de soins, tout cela contribue à une prise en charge de très bonne qualité.

Néanmoins, l'avenir n'est pas tout rose. Les orientations sont souvent aveugles : les contraintes budgétaires, les influences politiques contredisent parfois l'existence d'un Hôpital de Proximité.

Par exemple 6 lits de SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) nous ont été enlevés le 17 novembre, suite à un courrier de l'Agence Régionale de Santé. Ces lits manquent au territoire et obligent les patients concernés à aller en rééducation dans des établissements éloignés. J'ai parfois l'impression que le slogan « Le patient au cœur du dispositif de santé » se transforme en un autre slogan au goût bien différent « L'argent au cœur du dispositif de Santé ». La vigilance s'impose.

Médecine	21 lits
EHPAD	132 lits
Dont unité d'hébergement renforcé	14 lits
Dont pôle d'Activités et de Soins Adaptés	14 lits
Accueil de jour	6 places

Elisabeth ESTIVALET (Service qualité et communication CH Craponne sur Arzon)

- ✉ : qualite@hopital-craponne.fr
- Bureau : 04 71 01 10 14



LA MAISON DE SANTE DU PAYS DE CRAPONNE

Vous l'aurez sûrement remarqué, la place du Marché est depuis quelques mois en travaux pour accueillir la toute nouvelle maison de santé du Pays de Craponne, dont l'ouverture est prévue en Juin 2018. Un projet ambitieux, qui est le fruit de plusieurs années de travail de concertation entre les élus et les professionnels de santé dans l'objectif commun de maintenir et développer l'offre de services de soins.



Pourquoi faire une maison de santé ?

- Territoire rural mais dynamique, Craponne sur Arzon et ses alentours sont pourtant classés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) comme étant un secteur très fragile. Pour pallier à ces difficultés (en matière de recrutement, de maintien de l'offre de soins...), les professionnels de santé se sont fédérés en association et beaucoup d'entre eux ont déjà compris l'intérêt de travailler en coordination. Ensemble ils ont déposé un projet de soin global qui a d'ailleurs été labellisé par l'ARS, permettant ainsi d'envisager le projet de création de maison de santé.
- Il faut savoir que la maison de Santé pluridisciplinaire (MSP) est un outil pour favoriser l'accès au soin et la prise en charge du patient. Pour les professionnels de santé, ce type de structure est très souvent plébiscité grâce à un projet de soins concerté. Leur développement est donc un outil qui peut favoriser l'accueil de nouveaux professionnels et ainsi éviter à la désertification médicale.



A quoi ressemblera cette maison de santé ?

- La construction fait la part belle au bois local, sans forcément que cela se voit et c'est toute la nuance : le bois sera en effet utilisé comme un matériau isolant l'ensemble du bâtiment. Par ailleurs, le bâtiment s'intègre dans un projet plus global de revitalisation du centre bourg et notamment du quartier de la gare, qui trouvera de par la construction de ce bâtiment et l'amélioration de l'espace public alentour, une nouvelle identité et physionomie.
- Il est important de rappeler que le lieu d'implantation du projet a été choisi par les professionnels et les élus. Malgré la démarche de revitalisation du centre bourg actuellement en cours sur la commune, une localisation en centre ancien était rendue complexe car il faut savoir que ce type de structure entraîne un important flux de personnes et de véhicules (entre 20 et 30 véhicules en même temps). Cet espace était impossible à trouver dans le centre actuel.
- Le coût global du projet est estimé à 1,5 M€ TTC. 70%, le maximum autorisé, seront financés par des subventions, le reste sera autofinancé par la collectivité (en l'occurrence la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay grâce à un prêt qui sera couvert par les loyers des professionnels de santé. Les travaux de fondation ont débuté en mars 2017. L'ouverture au public devrait intervenir premier semestre 2018



Laetitia, une interlocutrice dédiée à l'accueil de professionnels de santé

- Trouver et accueillir des professionnels de santé est loin d'être une mission facile...alors pour se donner toutes les chances d'y arriver, le Pays du Velay a recruté Laetitia VENOSINO.
- Elle fait le lien entre la jeune génération de praticiens et ceux exerçant sur le territoire : Elle diffuse des annonces de remplacement pour faire venir des internes, elle se rend à la faculté de médecine pour représenter le territoire, elle communique autour des installations possibles et fait la promotion des aides à l'installation dans les territoires sous dotés... Un site dédié aux professionnels de santé qui souhaiteraient s'installer sur le territoire a été créé : www.welcomedoc.fr. On y retrouve des annonces d'installation, les projets en cours, et des témoignages de professionnels qui ont fait le choix d'exercer sur nos territoires et sans regrets !!



Qui se trouvera dans la maison de santé ?

Aujourd'hui, à près d'un an de la date prévue d'ouverture, l'équipe d'une dizaine de personnes qui occupera la maison de santé de façon permanente est composée de 2 médecins généralistes, d'infirmiers, d'une podologue.

Ce lieu accueillera également des acteurs locaux tels que le SSIAD ; la médecine du travail (AIST43 + MSA), et de nombreux vacataires (psychologue, sexologue, orthopédiste, etc...)-